

Séance du Conseil Municipal du 11 décembre 2024

Date de la convocation : 04/12/2024

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de conseillers présents : 10

Absentes : Chloé DAGOIS, Marina AMÉLINEAU

Secrétaire de séance : Pauline ROUSSELOT

Association « Les 4 saisons » - convention de prestation de services année 2024

Centre de loisirs à St Vincent/Jard destiné à l'accueil et l'animation des 3 à 15 ans.

Montant de la participation : 12 321,02 €.

Convention de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents

Le conseil municipal valide le projet de délibération présenté le 10 septembre 2024.

Demande de subvention école privée de Jard/Mer – année scolaire 2024/2025

6 élèves domiciliés à Saint Hilaire la Forêt y sont inscrits.

Avis défavorable du conseil municipal.

Rapport d'activités 2023 Vendée Grand Littoral

Le conseil municipal approuve le rapport annuel 2023. Ce rapport est mis à la disposition des usagers au secrétariat de la mairie.

Cimetière : rétrocession d'une concession à la commune

Ladite concession est vide de toute sépulture. Le conseil municipal émet un avis favorable à la rétrocession de la concession au prix de 82,32 €.

Cimetière : croix de pierre

Le conseil municipal autorise la famille Destremau à remettre en état 2 croix de pierre abandonnées au cimetière. L'une sera posée sur leur sépulture familiale et l'autre dans leur propriété familiale.

Gestion informatisée cimetière

Devis du groupe ELABOR d'un montant de 13 515,60 €, payable 60% la 1^{ère} année en 2025, et le solde en 2026, avec une maintenance de 200 €HT/an.

Le conseil municipal émet un avis favorable.

Contrat d'assurances des risques statutaires du personnel

Ce contrat assure à la collectivité adhérente une prise en charge financière des dépenses liées aux absences de ses agents pour raison de santé. Le contrat en cours arrive à son terme le 31/12/2025.

Le conseil municipal donne habilitation au Centre de Gestion afin de lancer une procédure de consultation en vue de la passation d'un nouveau contrat groupe d'assurance des risques statutaires du personnel qui prendra effet le 01/01/2026 pour une période de 4 ans.

Extension Lotissement « La Grolette » - Travaux de voirie et d'assainissement EU-EP

L'estimation des travaux a été faite par le maître d'œuvre.

2 entreprises seront consultées avant la fin de l'année 2024.

Bilan de la concertation et arrêt d'es Zones d'Accélération pour les Energies Renouvelables

Le conseil municipal définit comme Zones d'Accélération pour les Energies renouvelables :

En toiture : l'ensemble des bâtiments existants ou à construire,

En ombrières : parking de l'école.

Décision modificative n° 1 – Virement de crédit - Budget principal

Section Fonctionnement – Dépenses

Compte 61521 – Entretien de terrains – 5 000 €

Compte 6411 – Personnel titulaire + 5 000 €

Section Investissement – Dépenses

Compte 231 – Travaux de voirie et Bâtiments – 4 000 €

Compte 2183 – Matériel informatique + 4 000 €

Convention d'entente intercommunale pour la fabrication et la fourniture de repas de restauration collective scolaire

Une convention existe déjà entre Talmont St Hilaire, Poiroux et St Hilaire la Forêt.

Une nouvelle convention va être conclue intégrant la commune de Longeville/Mer.

Aménagement Centre bourg suite à l'étude du CAUE

La commission voirie / bâtiments se réunira début janvier 2025 pour travailler sur l'étude du CAUE.

Questions diverses

Inondations à la Coutardière

Travaux prévus 1^{er} trimestre 2025

SyDEV – Programme de suppression des luminaires d'éclairage public de type boule 2023/2025

Un arrêté du 27/12/2024, relatif à la réduction des nuisances lumineuses, impose la suppression des luminaires de type boules au 01/01/2025. Une partie a été remplacée en 2024.

Les points lumineux restants sont impasse des joncs, impasse de La Grolette, rue du Clos du Verger, rue du Pinier et rue des Vélizières. Le montant de la participation est de 7 935 €, soit 30% du coût total.

Proposition d'achat parcelle cadastrée AA 45 – 200 m²

La décision est reportée en attente de complément d'informations.

Logements communaux

3 Ter Place de l'Eglise : préavis de départ des locataires,

La locataire du logement du 3 Bis Place de l'Eglise demande à reprendre le logement du 3 Ter Place de l'Eglise.

Les exploitants du bar de la Forêt présentent leur candidature pour la reprise du logement 3 Bis Place de l'Eglise.

La décision sera prise en janvier 2025.

Projet de commerce

Le Maire donne lecture d'un courrier reçu le 22/10/2024 d'un couple proposant un projet de futur commerce.

Panneau d'affichage libre

Parking salle communale

Rue de l'océan

Un empiérement est proposé et un passage piéton sera matérialisé au niveau du tri sélectif pour accéder au cheminement vert piétonnier

Demande d'emplacement Food Truck

Le conseil municipal est favorable. Reste à définir le jour et l'heure.

Groupe associatif Estuaire

En février 2025, sera organisée une journée des amphibiens et des odonates.

Réunion commission communication lundi 16/12/2024 à 11 h.